

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY-LE-CHATEL
8 septembre 2010

Le huit septembre deux mil dix, à vingt heures, le Conseil Municipal, de la Commune de Boissy-le-Châtel, dûment convoqué le trois deux septembre deux mil dix s'est réuni sous la présidence de **Guy DHORBAIT**, Maire.

Etaient présents : **Guy DHORBAIT, Jean-Jacques DECOBERT, Daniel BEDEL, Jean-Pierre CASTELLANI, Barbara DELAFOSSE, Claude GUILBERT, Jean-Michel WETZEL, Chantal CANALE, Jean-Pierre DELOISY, Brigitte VALLEE, Céline BERTHELIN, Jean-Claude BOURGOGNE, Geneviève CAIN, Alain LETOLLE, Sylvie CHAMPENOIS, Serge DONY.**

Absents représentés : **Thierry HENIQUE** représenté par **Guy DHORBAIT**
Armanda FALCO ABRAMO représentée par **Jean-Pierre CASTELLANI**
Alexandra SENECHAL représentée par **Barbara DELAFOSSE**
José RUIZ représenté par **Jean-Michel WETZEL**
Thomas HENDRICKX-LEGUAY représenté par **Jean-Jacques DECOBERT**

Absente : **Laurence BREE**

Secrétaire de séance : **Claude GUILBERT**

Le conseil municipal, après lecture, approuve et signe le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2010

LETTRES DIVERSES

Le conseil municipal prend connaissance

- d'une carte de remerciements de Baptiste CHARPENTIER pour le séjour à l'île d'Oléron organisé par la commune au mois de juillet.
- d'une lettre du Country Club Fort Apache nous informant de la composition du nouveau bureau.
- d'une lettre du Président de l'Organisation Professionnelle de la Boulangerie remerciant la municipalité pour le prêt du terrain de pétanque, le 28 juin 2010.
- d'une lettre d'Ambiance Musicale Patchwork, nous informant de la composition du nouveau bureau
- d'une lettre de monsieur Sylvain NINNONET, président de la Lyre Briarde, remerciant le Conseil Municipal pour sa présence aux manifestations, et l'aide financière accordée. Il remercie également le personnel de la mairie et des services techniques pour leur dévouement lors de leurs manifestations.
- d'une lettre de remerciement de l'A.B.C pour subvention accordée et pour l'aide apportée lors de la brocante du 5 septembre
- d'une lettre de remerciements de la Gaule de Boissy pour subvention versée et le prêt de la salle pour les réunions.

DECISIONS DU MAIRE

Décision 13/2010 : Exploitation du vannage du site CASCADES

Une convention est signée avec la SCI du Moulin de Boissy, 42 Boulevard de Bercy à 75012 PARIS, et la SCI Le Moulin du Grand Morin, 46 rue de la Ferté Gaucher à Boissy-le-Châtel pour l'exploitation du vannage du site CASCADES sur la parcelle cadastrée ZI 62/70.

Cette convention prend effet à compter de sa notification en Sous-Préfecture, et sa durée est égale à la durée de vie du vannage.

Décision 14/2010 : Contrat d'entretien signalisation tricolore avec Forclum Ile de France

Un contrat d'entretien est signé avec FORCLUM Ile de France dont le siège social est 816 E avenue Montaigne à DAMMARIE LES LYS – 77000, pour un an, renouvelable par reconduction

expresse sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans, pour un montant forfaitaire annuel de 2920,63€ TTC.

MARCHE DE TRAVAUX RUE DE CHAMPAUGER/CHAMPBRETON ET ALLEE CIMETIERE

L'appel d'offres relatif à la réfection de la chaussée des rues de Champbreton et de Champauger (renforcement des rives par reprofilage en enrobé et enduit bi-couches sur la totalité de la rue avec réfection des entrées de propriétés) a donné les résultats suivants :

1°) COLAS	HT 53173,20€	TTC 63595,27€
2°) WIAME	HT 43532,00€	TTC 52064,27€

Mise en enrobé d'une allée du cimetière

1°) COLAS	HT 7313,00€	TTC 8746,35€
2°) WIAME	HT 5552,20€	TTC 6640,43€

La commission d'appel d'offres réunie le 8 juillet 2010 a retenu l'entreprise WIAME VRD
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme cette décision .

RETRAIT DE LA COMMUNE DE LIVERDY EN BRIE

Par délibération du 2 avril 2010, le Conseil Municipal de Liverdy-En-Brie a demandé le retrait de la commune du S.M.A.B, qui a été accepté par le Syndicat le 9 juin 2010.

En application de l'article L 5211.9 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque commune doit délibérer sur ce retrait dans un délai de 3 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité émet un avis favorable à ce retrait.

COMMUNE – VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide les virements de crédits suivants :

50000€ de l'article 21534 Réseaux divers et réseaux d'électrification à l'article 2315 Immobilisations en cours, installations, matériel et outillage techniques

MARCHE POUR TRAVAUX RUE DU BUISSON

Suite au contrat triennal de voirie signé entre le Conseil Général de Seine et Marne et la Commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de faire les travaux prévus dans la première tranche, soit la rue et l'impasse du Buisson
- autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

DEMANDE DE SUBVENTION MISE EN CONFORMITE DES ARRETS DE CARS STIF

Le Maire expose au Conseil Municipal que les abris voyageurs de la ligne Seine et Marne express doivent être mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Les arrêts concernés sont :

Arrêt du Centre pour un montant de 35000€ HT

Arrêt de Champauger pour un montant de 30300€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention de 50% du montant des travaux au Syndicat des transports d'Ile de France, et précise que ces travaux seront réalisés en 2011, après accord de cet organisme.

DEMANDE DE SUBVENTION MISE EN CONFORMITE DES ARRETS DE CARS REGION ILE DE FRANCE

Le Maire expose au Conseil Municipal que certains arrêts de car doivent être mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Les arrêts concernés sont :

Arrêt du Centre pour un montant de 35000€ HT

Arrêt de Champauger pour un montant de 30300€ HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention de 50% du montant des travaux à la Région Ile de France, et précise que ces travaux seront réalisés en 2011, après accord de cet organisme.

MARCHE TRAVAUX CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE ET POSTE

Une mise en concurrence a été lancée pour :

- remplacement de la chaudière du bâtiment de la poste
- changement des tuyaux de chauffage dans la cour de l'école maternelle

Trois entreprises ont répondu :

- pour la chaudière
 - DELORD Coulommiers pour un montant de 6500 € TTC
 - SECTOR GROUP (Pontault Combault) pour 9227,11 € TTC
 - REALITERHM pour une chaudière basse température pour un montant de 5888,39€ TTC ou pour une chaudière à solution condensation pour un montant de 7960,58 € TTC
- pour le remplacement des canalisations à l'école maternelle
 - DELORD pour un montant de 17995,83 € TTC
 - SECTOR GROUP pour un montant de 9240,53 € TTC
 - REALITHERM pour un montant de 15596,27 € TTC

Le marché est attribué à REALITHERM pour un montant total de 23556,85 € TTC en prenant la solution à condensation.

POUVOIR REPRESENTATION TGI

Une affaire d'infraction à la législation sur les permis de construire va être jugée au Tribunal de Grande Instance de Meaux. Le Maire étant absent, le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne M. Daniel BEDEL, Maire-Adjoint pour le représenter.

COMPTE- RENDUS SYNDICATS

Conseil Communautaire du 8 juillet 2010, par Guy DHORBAIT
Comité Syndical du SCOT du 9 juillet 2010 par Guy DHORBAIT
Syndicat des eaux du 1er Septembre 2010, par guy DHORBAIT

INFORMATIONS DU MAIRE

Concernant le personnel :

M. VAUDESCAL Thierry est parti en retraite à la fin de son contrat, le 12 juillet dernier.

M. CHEVARD Jean-Marie a terminé son contrat le 12 juillet dernier.

M. CLOUET Alexandre, apprenti avec contrat doit passer son CAPA le 15 septembre prochain.

Ensuite, selon le résultat, nouveau contrat de 2 ans pour un BEPA ou 1 an en cas de redoublement pour le CAPA.

Embauche de M. CHERTEMPS Michel, le 6 septembre pour 6 mois et pour 26h/semaine avec une prise en charge par l'Etat de 95%.

QUESTIONS DIVERSES

Par Jean-Jacques DECOBERT :

Suite aux informations de la réunion du Syndicat des eaux dans laquelle il a été question de recherches de fuites du réseau d'eau sur la commune, et la nuit, je souhaite que le véhicule utilisé pour le dépistage soit facilement identifiable, clignotant orange ou autre, de façon à éviter toute confusion.

A la demande de M. CASTELLANI et M. DECOBERT une information sera faite auprès des Buccéens.

Par Jean-Pierre CASTELLANI :

Rentrée scolaire : Comme chaque année, M. DHORBAIT et moi-même étions présents dans les écoles pour la rentrée scolaire. Tout s'est bien passé.

Colonie été 2010 : Les enfants sont rentrés très satisfaits de ce séjour, notamment pour les activités sportives nautiques dont ils ont bénéficié

Grève du mardi 7 septembre : 30 enfants ont été accueillis et encadrés par nos équipes de

l'accueil de loisirs.

Par Jean-Michel WETZEL :

Peut-on réglementer l'affichage des manifestations extérieures à la commune, le format et les emplacements ?

Réponse de Jean-Pierre Castellani : Oui, nous écrirons aux organismes concernés.

La séance levée à 20 h 40

Boissy-le-Châtel, le 9 septembre 2010

Le Maire,

Guy DHORBAIT

Nom	Signature	Nom	Signature
J-J DECOBERT		J.-CI BOURGOGNE	
D. BEDEL		Geneviève CAIN	
J-P. CASTELLANI		A. FALCO ABRAMO	
Barbara DELAFOSSE		Alain LETOLLE	
C. GUILBERT		Sylvie CHAMPENOIS	
Jean-Michel WETZEL		Serge DONY	
Chantal CANALE		Alexandra SENECHAL	
Jean-Pierre DELOISY		Laurence BREE	
Brigitte VALLEE		José RUIZ	
Céline BERTHELIN		Thomas HENDRICKX	
Thierry HENIQUE			